

ATTESTATION DE SURFACES PRIVATIVES

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997

N° de dossier : **2023-04-07-CFF**
APPARTEMENT RDC-DG-RM

Date de création : **07/04/2023**
 Date de visite : **07/04/2023**

1 - Désignation du bien à mesurer

Adresse : 8 Rue Saint Exupéry 25130 VILLERS LE LAC
 Nature du bien : Maison 3 Pièces
 Etage : Rez de chaussée
 Lot(s) : NC
 Date de construction : 2014

2 - Le propriétaire/bailleur du bien

Nom, prénom :

3 - Description du bien mesuré

Pièce désignation	Superficie carrez (en m ²)
Séjour cuisine	37.01
Dégagement	2.47
Salle de bains	7.40
Chambre 1	13.01
Chambre 2	15.24

4 - Superficie privative totale du lot : **75.13 m²**

5 - Autres éléments constitutifs du bien non pris en compte

Pièce désignation	Superficie hors carrez (en m ²)
-------------------	---

6 - Superficie annexe totale du lot : **0.00 m²**

Observation : le règlement de copropriété ne nous ayant pas été soumis, la responsabilité de la société se voit dérogée quant à l'exactitude de la désignation et de la constitution du lot de copropriété ci-dessus défini. Les surfaces annoncées sont donc celles occupées par le demandeur.

Intervenant :

Fait à : BESANCON

Le : 11/04/2023



ATTESTATION DE SURFACES PRIVATIVES

Rapport n° :
2023-04-07-CFF
2023026-
APPARTEMENT RDC-
DG-RM
Date : 11/04/2023
Page : 2/2

Plan de repérage technique
8 Rue Saint Exupéry 25130 VILLERS LE LAC

